

Publié le 10 septembre 2015

## Caisses des dépôts et FedEpl, partenaires naturels

La rencontre entre Jacques Chiron et Pierre-René Lemas, directeur général de la Caisse des dépôts, le 9 septembre, a dégagé de nombreux points de convergence sur la poursuite de leur collaboration auprès des Epl. La mise en place de financements et d'outils pertinents du développement des territoires figure notamment au coeur d'un partenariat qualifié par les deux interlocuteurs de naturel.



"La Caisse des dépôts ne doit pas se contenter de son image d'institution financière mais doit redevenir l'acteur des territoires", déclare Pierre-René Lemas à Jacques Chiron lors de leur entretien qui s'est déroulé mercredi à Paris. Cette confession ne fait que confirmer un engagement pris il y a quelques temps déjà. En effet, dès 2013, l'institution s'était engagée dans cette voie en proposant une **enveloppe de 20 milliards d'euros** de prêts à long terme sur fonds d'épargne pour soutenir les projets structurants et porteurs de croissance des collectivités locales.

### Pierre-René Lemas, présent au Congrès de Nancy

Suite à l'annonce de [l'éligibilité des Epl](#) à cette enveloppe en juin 2015, la Fédération et la CDC ont souhaité lancer une communication importante auprès d'elles pour les informer au mieux des opportunités qu'offre ce dispositif. "Les premiers dossiers d'Epl démarrent bien mais il est nécessaire de mobiliser tout notre réseau, car cet offre de financement est bienvenue dans un contexte difficile de restriction budgétaire des collectivités locales", explique Jacques Chiron. En accord avec Pierre-René Lemas, une **documentation conjointe** aux deux institutions sera mise à la disposition des Epl lors du prochain Congrès de Nancy, en octobre. Le directeur général a d'ailleurs confirmé sa présence à l'événement, lors de la première séance plénière.

### Les Epl soutenues dans les opérations innovantes de tourisme

Lors de cet entretien, MM. Lemas et Chiron ont également envisagé plusieurs axes de travail : les **Outre-mer**, le développement de la gamme des Epl et notamment du nouvel outil **SemOp**, l'impact de la **réforme territoriale** sur les Epl ou encore le renforcement des politiques publiques en faveur

du **tourisme**. Sur ce dernier point, les deux interlocuteurs ont décidé du lancement d'une **concertation** sur le développement des Epl comme opérateurs adéquats dans **l'hôtellerie et la capacité d'accueil, la montagne, les ports de plaisance et le thermalisme**.

*"Dans toutes ses différentes composantes, **l'économie mixte**, en mesure de mobiliser capitaux publics et privés, sera l'acteur majeur de la **relance de l'investissement territorial**", conclut Pierre-René Lemas.*